

---

## *Dossier de présentation*

---

---

## *CQP-Initiateur Voile*

---



## **ARZ - ÎLE D'ARZ- AVRIL 2024**



## SOMMAIRE

1. LE CERTIFICAT DE QUALIFICATION D'INITIATEUR VOILE	p.3
1.1 Présentation générale de la formation :	p.3
1.2 Prérogatives du diplôme	p.4
1.3 Pré requis d'entrée en formation	p.5
1.4 Les Blocs de Compétences du CQP-IV	p.5
2. ORGANISATION DE LA FORMATION	p.6
2.1 Ruban pédagogique de la formation	p.7
2.2 Objectifs et contenus de la formation	p.8
Acquisition et validation : UCT1 Niveau 4 FFV	p.8
Bloc de compétences N°3 du CQP-IV	p.17
Bloc de compétences N°1 & 2 du CQP-IV	p.18
2.3 Dates et durée	p.18
3. MODALITES DE CERTIFICATION	p.19
4. CONTACTS ET REFERENTS	p.20
5. FINANCEMENTS ET INSCRIPTION	p.20

# 1. LE CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE D'INITIATEUR VOILE

## 1.1 Présentation générale de la formation

La formation est accessible aux débutants et aux personnes ayant une première expérience courte de l'activité. L'accès aux formations débutant au niveau intermédiaire se fait après une journée de tests de positionnement technique et théorique.

### Le Niveau 4 FFV (Unité de Compétence Technique UCT 1) :

- Permet de valider le niveau d'autonomie (Niveau 4 FFV-UCT1) en voile (UCT1) du CQP-IV
- En plus de ce niveau d'autonomie (inclus dans la formation), il sera obligatoire de justifier des UCT suivants (non inclus dans la formation) pour participer au bloc N°3:

**UCT2** : Attestation de capacité à nager 100m avec passage sous un obstacle en surface de 1m de long

**UCT3** : Permis de conduire d'un bateau de plaisance à moteur

**UCT4** : Attestation de formation en cours de validité d'une formation aux premiers secours (PSC1 ou AFPS ou PSMer)

**Licence FFV en cours de validité mention « club » ou pratiquant » : certificat médical obligatoire** (Il est possible d'obtenir sa licence FFV auprès des Glénans)

### Bloc de compétences N°3

- Se déroule en Organisme de formation
- Permet l'encadrement sous supervision d'un tuteur disposant d'une qualification de formateur FFVoile durant la validité du livret de formation (4 ans).

### Bloc de compétences N°1 & 2 :

- Encadrement d'un public réel de pratiquants :
  - Se déroule en entreprise d'accueil et en Organisme de formation , sous convention de stage, signée entre Les Glénans, le stagiaire et l'entreprise d'accueil en stage
  - Sous la supervision d'un tuteur disposant de la qualification de formateur régional ou formateur national FFV
  - Avec un livret de formation en cours de validité (4 ans)

## 1.2 Prérogatives du diplôme et poursuite de formation

Le Certificat de Qualification Professionnelle d'Initiateur Voile (CQP-IV) est un diplôme de la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation (CPNEF), mis œuvre par la Fédération Française de Voile et ses structures affiliées.

Le règlement du CQP-IV est consultable sur ce lien :

[https://espaces.ffvoile.fr/media/90125/re%CC%80glement\\_cqp\\_initateur\\_voile.pdf](https://espaces.ffvoile.fr/media/90125/re%CC%80glement_cqp_initateur_voile.pdf)

Fiche RNCP N°31890 : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31890/> \*

**Le code du sport** définit les conditions d'exercice des titulaires du CQP-IV :

Conformément à l'annexe II-I de l'article A 212-1 du code du sport, les conditions d'exercice du titulaire du CQP d'INITIATEUR VOILE sont «*l'animation et l'initiation à la voile*» et les limites des conditions d'exercice sont les suivantes: *exercice «sous l'autorité d'un titulaire d'une certification professionnelle des activités physiques ou sportives de niveau IV ou supérieur voile ou assortie d'un CQP d'INITIATEUR VOILE, le nombre de titulaires du CQP d'INITIATEUR VOILE placés sous cette autorité ne pouvant être supérieur à 10, dans la limite de 140 pratiquants encadrés par titulaires d'une certification de niveau IV ou supérieur ».*

**Le CQP-IV permet d'encadrer :**

- Sous supervision d'un titulaire d'une certification professionnelle des activités physiques ou sportives en voile de niveau IV (BPJEPS, BEES 1°) ou supérieur (DEJEPS, DESJEPS, BEES 2°)
- Toute l'année
- Tout public, y compris scolaire
- En tant que bénévole ou salarié.e (ne permet pas d'être travailleur.euse indépendant.e)
- Jusqu'à 60MN d'un abri pour la croisière

**Poursuite de formation :**

Il est possible, dans le cadre d'un projet professionnel dans le milieu du nautisme, de s'orienter vers la formation au Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire, et des Sports (BPJEPS) mention «*Educateur Sportif Voile Croisière jusqu'à 200 MN*». Ce diplôme d'Etat est indispensable pour travailler en tant qu'auto-entrepreneur.euse et prendre la responsabilité d'une structure ou d'une équipe de CQP-IV.

Tous les renseignements sur cette formation en suivant ce lien :

<https://www.glenans.asso.fr/formation-continue>

**\*Le CQP-IV est en cours de réforme, à partir du 18/12/2023 certaines modalités vont changer, nous n'en connaissons pas encore les détails.**

### 1.3 Pré requis d'entrée en formation et description du CQP-IV

Les pré requis d'entrée en formation de CQP-IV sont déclinés en 4 Unités de Compétences Techniques (UCT) :

## Les Prérequis à l'entrée en formation

 <p><b>UCT1 : Niveau technique 4 FFVoile</b></p>	 <p><b>UCT2 : Attestation de capacité à nager 100 mètres avec passage sous un obstacle en surface d'un mètre de long</b></p>
 <p><b>UCT3: Permis de conduire d'un bateau de plaisance à moteur (côtier ou fluvial)</b></p>	 <p><b>UCT4 : Attestation en cours de validité d'une formation aux premiers secours de type PSC1 ou AFPS ou PSMER FFVoile</b></p>



**La licence club mention « pratiquant » ou « compétition » = certificat médical**

### 1.4 Les Unités de Compétences du CQP-IV (Blocs de compétences 1 à 3)

La formation au CQP-IV est organisée en 6 Unités de Compétences Capitalisables (UCC) réparties en 3 domaines de formation :

**BLOC DE COMPETENCES N°3 : Entretien, préparation et surveillance des conditions de pratique d'usagers autonomes en voile dans un espace nautique déterminé.**

**BLOC DE COMPETENCES N°2 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif.**

**BLOC DE COMPETENCES N°1 : Préparation et animation de cycles de séances d'initiation et d'apprentissage de voile**

<b>Bloc de Compétences N°1 : Préparation et animation de cycles de séances d'initiation et d'apprentissage de voile</b>	<b>Bloc de compétences N°2 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif.</b>	<b>Bloc de compétences N°3 : Entretien, préparation et surveillance des conditions de pratique d'usagers autonomes en voile dans un espace nautique déterminé.</b>
A.1.1 – Repérage des objectifs et ressources de la structure, des caractéristiques et des besoins des participants en son sein à une ou plusieurs séances de voile.	A.2.1 – Information des publics et promotion des activités d'animation et d'encadrement physique et sportif.	A.3.1 Préparation logistique d'une navigation à la voile et maintenance du matériel dans un centre nautique.
A.1.2 Etablissement d'un cycle de séances de voile adapté aux projets de navigation des pratiquants dans la structure.	A.2.2 – Organisation de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif.	A.3.2 Mise à disposition de matériel et d'équipement à des Pratiquants autonomes en vue d'une navigation à la voile sur un site déterminé.
A.1.3 – Préparation et installation du matériel nécessaire à la séance de voile.	A.2.3 – Communication avec différents acteurs autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif.	A.3.3 Surveillance, assistance et secours aux pratiquants autonomes en voile ou les tiers.
A.1.4 – Accueil des pratiquants à une séance de voile.		
A.1.5 – Animation d'une séance de voile.		
A.1.6– Mise en sécurité des pratiquants et des tiers.		
A.1.7– Réalisation d'une évaluation d'une séance et d'un cycle de séances de voile.		

# 1. ORGANISATION DE LA FORMATION

## 2.1 Ruban pédagogique



### PLAN DE FORMATION CQP-IV



Validation Pré requis 4 FFV	
	Niveau 1 FFV
	Niveau 2 FFV
	Niveau 3 FFV
	Niveau 4 FFV

Validation CQP-IV	
	BLOC de COMPETENCES N°2&3 : En organisme de formation
	BLOC de COMPETENCES N°1&2 : Mise en pratique pédagogique

Blocs de compétences	Heures OF	Heures Ent.	TOTAL
Niv 3 - 4FFV	420		714
CQP-IV BC 1		98	
CQP-IV BC 2	49	49	
CQP-IV BC 3	98		

avr-24														mai-24														juin-24																																									
02-12 avril							13-15							16-26 avril							27 avr-03 mai							04-09 mai							10-20 mai							21-31 mai							01-07 juin																				
L	M	Me	J	V	S	D	L	M	Me	J	V	S	D	L	M	Me	J	V	S	D	L	M	Me	J	V	S	D	L	M	Me	J	V	S	D	L	M	Me	J	V	S	D	L	M	Me	J	V	S	D	L	M	Me	J	V	S	D	L	M	Me	J	V	S	D	L	M	Me	J	V	S	D
Conduite-Manoeuvres Niv 3 - Nav - Météo ARZ							Croisière intensive Niv 3 Intensif Vannes							Chef de Bord Niv 4 - Vannes							Chef de Quart Niv 4 Vannes																																																
Sur Site							Embarqué							Embarqué							Embarqué																																																

juin-24														juin-24														août-24																																									
08-14 juin							15-21 juin							22 juin- 05 juillet							06-12 juil							13-26 juillet							27 juil-02 août						03-09 août						10-16 août																						
L	M	Me	J	V	S	D	L	M	Me	J	V	S	D	L	M	Me	J	V	S	D	L	M	Me	J	V	S	D	L	M	Me	J	V	S	D	L	M	Me	J	V	S	D	L	M	Me	J	V	S	D	L	M	Me	J	V	S	D	L	M	Me	J	V	S	D	L	M	Me	J	V	S	D
Prépa N4FFV ARZ							Croisière - Niv Tech 4 FFV Arz & embarqué à partir de Vannes							Croisière Péda 1 BC 3 ARZ							Croisière Péda 1 BC 2																																																
sur site							sur site							embarqué							Sur site							Sur site du 03 au 09/08																																									

août-24														sept-24																				
17-23 Août							24-30 Août							31 Août-13 Septembre																				
L	M	Me	J	V	S	D	L	M	Me	J	V	S	D	L	M	Me	J	V	S	D														
Croisière Péda 2 BC 2							Mise en pratique Péda 2 BC 1																											
Sur site							A définir																											

## 2.2 Objectifs et contenus des blocs de compétences

### le Niveau 4 FFV

#### • Objectifs

L'objectif est la validation du Niveau 4 FFV.

Les niveaux fédéraux sont définis comme suit :



#### • Modalités pédagogiques et organisation

La montée en compétences se fait par la succession de stages de croisière du niveau 1 FFV ou du niveau 3FFV au Niveau 4 FFV. Durant ces stages, vous développez des compétences d'abord comme équipier (Niveau 1 à 3) puis comme chef de bord (Niveau 4).

Les stages alternent temps de pratique de navigation à la journée et en embarqué à la semaine, et temps d'apports théoriques. A la fin de chaque séance, le formateur organise un débriefing et formalise les compétences travaillées, celles qui sont acquises et les objectifs des séances suivantes. Cette progression est formalisée sur des fiches d'évaluation formative pour chaque niveau.

L'hébergement est toujours compris dans les périodes de formation même entre deux modules sans période d'interruption. L'hébergement n'est pas compris dans les périodes de récupération (durée supérieure à 2 jours). Il se fait soit dans les locaux des Glénans (stage dit « sur site »), soit à bord des voiliers (stage dit « en embarqué »).

La nourriture est comprise sur les périodes « sur site » et non comprise sur les périodes « en embarqué ». Dans les périodes « en embarqué », une caisse de bord est mise en place, directement gérée par les participants (compter 14 euros par jours environ).

Un formateur référent suit la formation, mais la validation du niveau 4 FFVoile (UCT 1) est réalisée par un évaluateur technique FFVoile extérieur à la formation.

Tout au long des modules, des formateurs interviennent en complément du formateur référent.

- **Contenus des niveaux**

Les contenus des niveaux et compétences à acquérir sont formalisés dans les fiches d'évaluation ci-dessous.

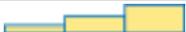
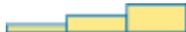
Chaque niveau est organisé en 7 domaines de compétences :

Conduite/Manœuvre/Navigation/Sécurité/Technologie/Vie maritime/Environnement

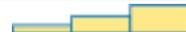
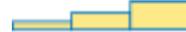
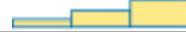
- **En cas d'échec à la certification au Niveau 4 FFVoile**

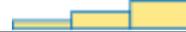
Le Niveau 4 FFVoile est défini comme étant autonome sur la conduite d'un navire. Sont évalués les compétences de Chef de bord, de Navigateur, d'équipier de pont et la capacité à récupérer un objet flottant (simulation d'un Homme à La Mer). Ces épreuves sont décrites en page 19.

**En cas d'échec à la certification de ce niveau, la suite du parcours prévu ne peut se dérouler. Est alors proposée une adaptation de parcours afin de se préparer (ou présenter à nouveau) à la certification. Cette adaptation passe par des stages de Niveau 3 ou Niveau 4 pour renforcer les manques observés. Ces stages ne sont pas inclus dans le devis**

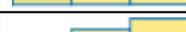
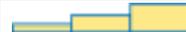
	SOUS DOMAINE	NIVEAU	COMPETENCE SPECIFIQUE	EVALUATION
<b>CONDUITE</b>	Réglages des profils	<b>NIVEAU 1</b>	Gonfler la voile pour avancer	
		<b>NIVEAU 1</b>	Utiliser la voile pour ralentir	
		<b>NIVEAU 2</b>	Adapter l'ouverture de la voile à l'allure	
		<b>NIVEAU 3</b>	Régler le volume des voiles en statique (halebass, cunningham, bordure, lattes)	
		<b>NIVEAU 4</b>	Adapter les réglages en fonction de l'allure et des conditions de vent et de mer pour faciliter le pilotage	
		<b>NIVEAU 5</b>	Adapter constamment les réglages et la conduite en fonction de l'allure et des variations de vent et de mer pour optimiser la vitesse	
	Gestion de la trajectoire	<b>NIVEAU 1</b>	Utiliser la barre pour se diriger	
		<b>NIVEAU 1</b>	Utiliser la barre pour ralentir	
		<b>NIVEAU 2</b>	Conserver une trajectoire fixe	
		<b>NIVEAU 2</b>	Ajuster la trajectoire à une ouverture de voile donnée	
		<b>NIVEAU 2</b>	Choisir des trajectoires permettant de gagner au vent ou sous le vent	
		<b>NIVEAU 2</b>	Suivre un cap ou un alignement	
		<b>NIVEAU 2</b>	Identifier son allure de navigation	
		<b>NIVEAU 5</b>	Choisir la trajectoire rapprochant de l'objectif (adonnantes/refusantes)	
	Equilibre du navire	<b>NIVEAU 2</b>	Choquer ou border la voile pour compenser un déséquilibre	
		<b>NIVEAU 3</b>	Maintenir l'équilibre du support en utilisant la voile (au près)	
		<b>NIVEAU 3</b>	Maintenir l'équilibre du support en utilisant la barre (au portant)	
		<b>NIVEAU 4</b>	Coordonner les actions de barre et écoute pour équilibrer le bateau sans changer d'allure	
<b>NIVEAU 5</b>		Coordonner les actions barre-écoute-déplacement pour optimiser la vitesse		
<b>NIVEAU 5</b>		Coordonner les actions de barre-écoute-déplacement pour optimiser le gain au vent ou gain sous le vent		

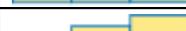
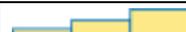
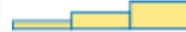


	SOUS DOMAINE	NIVEAU	COMPETENCE SPECIFIQUE	EVALUATION
<b>MANŒUVRE</b>	Changement d'amure et d'allure	NIVEAU 1	Utiliser la barre pour changer d'amure	
		NIVEAU 1	Se déplacer pour changer de côté sans compromettre la manœuvre	
		NIVEAU 2	Virer de bord et empanner sans s'arrêter	
		NIVEAU 3	Connaitre et effectuer les tâches de chaque poste lors des manœuvres	
		NIVEAU 4	Virer de bord et empanner en maîtrisant l'angle de sortie (près, largue, vent arrière)	
		NIVEAU 5	Augmenter le gain au vent ou sous le vent pendant les virements ou les empannages, en adaptant les manœuvres aux conditions de vent et de mer	
	Préparation et adaptation de voilure	NIVEAU 3	Gréer	
		NIVEAU 3	Adapter la surface (changement de voile, prise de ris)	
	Arrêt - Mouillage - manœuvre de port	NIVEAU 1	Se préparer au départ à la voile ou au moteur	
		NIVEAU 2	Participer aux manœuvres d'entrée et de sortie de port	
		NIVEAU 2	Situer sa zone de départ	

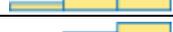
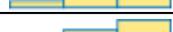
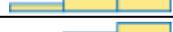
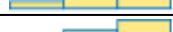
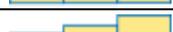
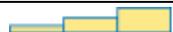
	SOUS DOMAINE	NIVEAU	COMPETENCE SPECIFIQUE	EVALUATION
<b>NAVIGATION</b>	Préparation et recueil des informations	NIVEAU 2	Repérer les dangers éventuels sur la zone proposée	
		NIVEAU 3	Evaluer les exigences d'une situation de navigation	
		NIVEAU 5	Présenter les informations météorologiques utiles à la définition du programme de navigation	
	Construction de la route	NIVEAU 3	Se représenter les trajectoires à suivre et les allures à prendre pour rejoindre un point donné du plan d'eau	
		NIVEAU 3	Elaborer et suivre une route dans un périmètre défini	
		NIVEAU 3	Participer au choix d'un programme ou d'une zone de navigation	
		NIVEAU 4	Rejoindre un point du plan d'eau sans augmenter inutilement la route (notion de cadre)	
		NIVEAU 4	Choisir une zone de navigation en fonction des dangers et des informations météorologiques disponibles permettant un retour facile y compris en cas de détérioration des conditions	
	Positionnement	NIVEAU 1	Se situer approximativement sur une carte en faisant le lien avec le paysage	
		NIVEAU 3	Mettre en relation le paysage rencontré avec la carte marine	
		NIVEAU 4	Savoir se situer en permanence sur la carte et sur l'eau	
		NIVEAU 4	Savoir se situer sur le plan d'eau	
		NIVEAU 5	Définir et critiquer sa route, entretenir une estime	
	NIVEAU 5	Maîtriser l'utilisation des différentes technique de navigation (GPS, estime, relèvements, pilotage etc.) de jour		

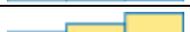
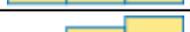
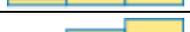
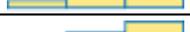


	SOUS DOMAINE	NIVEAU	COMPETENCE SPECIFIQUE	EVALUATION
<b>SECURITE</b>	Prévention des accidents	NIVEAU 1	Rester attentif aux conseils de sécurité	
		NIVEAU 1	Savoir utiliser les winchs en sécurité	
		NIVEAU 1	Se déplacer en équilibre sur tout le navire	
		NIVEAU 1	S'équiper avec le matériel proposé	
		NIVEAU 2	Assurer une veille permanente	
		NIVEAU 2	Connaitre les principales règles de route pour éviter les abordages	
		NIVEAU 3	Connaitre la localisation et l'utilisation du matériel de sécurité embarqué	
		NIVEAU 4	Choisir dans le matériel disponible, celui adapté à son niveau et aux conditions	
	Alerte	NIVEAU 1	Signaler les objets polluants ou dangereux repérés	
		NIVEAU 2	Signaler ses difficultés	
		NIVEAU 3	Connaitre les procédures d'alerte et de signalement	
	Gestion des accidents	NIVEAU 1	Se préparer au remorquage	
		NIVEAU 2	Se regrouper	
		NIVEAU 2	Expérimenter les manœuvres courantes de sécurité dans des conditions aménagées	
		NIVEAU 4	Remplir un rapport de mer	
NIVEAU 4		Remorquer une embarcation (à la voile ou au moteur)		

	SOUS DOMAINE	NIVEAU	COMPETENCE SPECIFIQUE	EVALUATION
<b>TECHNOLOGIE</b>	Gréement - accastillage- matelotage	NIVEAU 1	Faire deux nœuds marins	
		NIVEAU 3	Connaitre les fondamentaux du matelotage en vue d'assurer les réparations de fortune	
	Moteur	NIVEAU 1	Procéder aux vérifications du moteur avant mise en route	
		NIVEAU 1	Utiliser correctement l'embrayage et la manette des gaz du moteur	
		NIVEAU 3	Vérifier la propreté du filtre à eau de mer	
		NIVEAU 3	Réamorcer le circuit eau de mer	
		NIVEAU 4	Réamorcer le circuit carburant	
	Coque - Appendice - Aménagement intérieur- électronique	NIVEAU 3	Surveiller l'état du navire	
		NIVEAU 5	Maintenir l'état du bateau	



ORGANISATION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE	SOUS DOMAINE	NIVEAU	COMPETENCE SPECIFIQUE	EVALUATION
	Gestion des ressources	NIVEAU 1	Participer à l'élaboration des menus	
NIVEAU 1		Utiliser l'eau douce avec mesure		
NIVEAU 2		Adapter les menus aux besoins nutritionnels et en respecter le plan		
NIVEAU 3		Effectuer un avitaillement adapté		
NIVEAU 3		Contrôler quotidiennement le niveau de l'eau douce		
NIVEAU 4		Contrôler quotidiennement le niveau de charge des batteries et du carburant		
Répartition des tâches	NIVEAU 1	Conserver un bateau rangé		
	NIVEAU 1	Participer aux tâches collectives		
	NIVEAU 1	Naviguer en groupe de pratiquants solidaires		
	NIVEAU 3	Réaliser la bordée en navigation y compris en sur-puissance et par mer formée		
	NIVEAU 4	Connaître les responsabilités du chef de bord		
	NIVEAU 4	Occuper chaque poste lors des manœuvres en coordination avec le reste de l'équipage		
	NIVEAU 4	Coordonner l'exécution des tâches`		
	NIVEAU 4	Organiser les bordées		
	NIVEAU 5	Gérer et coordonner l'équipage lors des différentes manœuvres		
	NIVEAU 5	Organiser les tâches collectives/gérer un équipage, en habitable		
Communication	NIVEAU 1	Utiliser quelques termes du vocabulaire marin		
	NIVEAU 1	Connaître la personne ou le service à contacter en cas d'incident ou d'accident		
	NIVEAU 3	Annoncer les changements de trajectoire		
	NIVEAU 4	Expliquer ses choix à l'équipage en lien avec son analyse de la situation		
Organisation individuelle	NIVEAU 1	Ranger ses affaires personnelles		
	NIVEAU 1	Avoir une attitude responsable au regard de la consommation d'alcool dans le cadre d'une activité sportive		
	NIVEAU 1	S'hydrater régulièrement		
	NIVEAU 1	Préparer son corps à l'effort (échauffement)		
	NIVEAU 1	Se protéger des UV		
	NIVEAU 1	Respecter les horaires		
	NIVEAU 2	S'habiller en fonction des conditions de navigation présentes ou prévues		
	NIVEAU 2	Faire preuve de bienveillance envers l'ensemble de l'équipage		
	NIVEAU 3	Respecter les temps de repos nécessaires aux autres équipiers		
	NIVEAU 4	Inciter à une attitude responsable au regard de la consommation d'alcool dans le cadre d'une activité sportive		
	NIVEAU 5	Préparer spécifiquement son corps à l'effort en fonction des conditions présentes ou prévues		
	NIVEAU 5	S'étirer en fonction des efforts fournis		

ENVIRONNEMENT-SENS MARIN	SOUS DOMAINE	NIVEAU	COMPETENCE SPECIFIQUE	EVALUATION
	Océanographie	NIVEAU 1	Connaître quelques éléments de l'histoire géologique du paysage	
		NIVEAU 1	Reconnaitre les milieux littoraux sur la carte et dans le paysage (dunes, falaises rocheuses,...)	
		NIVEAU 2	Observer et connaitre l'effet du vent sur l'état de la mer	
		NIVEAU 3	Repérer les zones de courant et de profondeur plus ou moins forte dans les estuaires	
		NIVEAU 4	Connaître des méthodes de cartographie et les sources de leur imprécision	
	Marée et courants	NIVEAU 2	Connaitre la dynamique des marées ou les éventuels mouvements d'eau en plans d'eau intérieurs	
		NIVEAU 3	Repérer la présence et l'orientation du courant	
		NIVEAU 5	Repérer les zones de vent et de courant potentiellement plus ou moins fort	
	Météo	NIVEAU 1	Au port ou à l'arrêt, sur l'eau, savoir d'où vient le vent	
NIVEAU 2		Evaluer la force du vent et l'état de la mer		
NIVEAU 5		Reconnaitre les principaux phénomènes susceptibles de faire varier les conditions de vent et de mer dans un délai		
Faune et flore	NIVEAU 1	Ramener à terre ses détritits		
	NIVEAU 1	Respecter les consignes de préservation des milieux rencontrés		
	NIVEAU 2	Connaitre les espèces naturelles les plus courantes rencontrées sur le plan d'eau		
	NIVEAU 3	Connaitre les principaux règlements liés au site de pratique		
	NIVEAU 3	Connaitre les espèces naturelles protégées du site de pratique		
	NIVEAU 4	Connaitre les règles d'accès et de préservation des sites naturels		
	NIVEAU 5	Veiller au respect des règles de préservation des espèces naturelles		
Métiers et patrimoine	NIVEAU 3	Respecter les autres usagers de l'espace de navigation		
	NIVEAU 5	Connaitre les métiers liés au milieu		
	NIVEAU 5	Connaitre les principaux éléments du patrimoine maritime, lacustre ou fluvial du site		

### Bloc de compétences N°3

- **Objectifs**

Lors de ce bloc de compétences, tous les BC sont abordés en formation. Seuls le BC3 et les EPMSP (exigences préalables à la mise en situation professionnelle) sont certifiés.

- **Modalités pédagogiques**

La formation se déroule en organisme de formation, par alternance d'apports en salle, de travaux de groupe (type travaux pratique) et de mise en situation d'encadrement sur l'eau. Ce stage se déroule sur site. Les navigations se font à la journée ou demi-journée.

- **Contenus**

**Bloc de compétences N°3 : Entretien, préparation et surveillance des conditions de pratique d'usagers autonomes en voile dans un espace nautique déterminé.**

A.3.1 Préparation logistique d'une navigation à la voile et maintenance du matériel dans un centre nautique.

A.3.2 Mise à disposition de matériel et d'équipement à des Praticants autonomes en vue d'une navigation à la voile sur un site déterminé.

A.3.3 Surveillance, assistance et secours aux pratiquants autonomes en voile ou les tiers.

- **En cas d'échec à la certification du BC3**

**En cas d'échec à l'épreuve de certification du BC3 et des EPMSP, il n'est pas possible de réaliser le stage pratique. Il faut alors refaire un stage pédagogique pour se représenter à l'épreuve. Ce nouveau stage n'est pas inclus dans le devis.**

## Bloc de compétences N°2

- **Objectifs**

Lors de ce bloc de compétences, le bloc de compétences n°2 est certifié.

- **Modalités pédagogiques**

La formation se déroule en organisme de formation, par **alternance** d'apports en salle et de travaux de groupe (type travaux pratique). Lors de ce module, un écrit type rapport de stage et un entretien seront demandés au stagiaire. Ce stage se déroule sur site. La réalisation d' 1 semaine de stage pratique est obligatoire pour suivre le BC2.

- **Contenus**

### **Bloc de compétences N°2 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif.**

**A.2.1 – Information des publics et promotion des activités d'animation et d'encadrement physique et sportif.**

**A 2.2 – Organisation de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif.**

**A.2.3 – Communication avec différents acteurs autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif.**

- **En cas d'échec à la certification du BC2**

**En cas d'échec à une épreuve de certification du BC2, il faut réaliser un nouveau stage de BC2 afin de se représenter à l'épreuve. Une épreuve de rattrapage est organisée à chaque bloc de compétences.**

## Bloc de compétences N°1

- **Objectifs**

Lors de ce bloc de compétences, le bloc de compétences n°1 est certifié.

- **Modalités pédagogiques**

La formation se déroule en stage dans une entreprise d'accueil par des mises en situation d'encadrement sur l'eau lors de stages avec des pratiquants réels.

Ces encadrements sont supervisés par un tuteur disposant de la qualification régionale ou nationale FFV.

2 semaines de stage minimum sont nécessaires pour certifier le bloc de compétences n°1.

Cette période peut être insuffisante pour certifier le BC1. Une poursuite de mise en situation pédagogique est possible dans un cadre individuel et ce jusqu'à 4 ans après le premier jour du Bloc N°3.

- **Contenus**

**Bloc de compétences N°2 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif.**

**A.2.1 – Information des publics et promotion des activités d'animation et d'encadrement physique et sportif.**

**A 2.2 – Organisation de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif.**

**A.2.3 – Communication avec différents acteurs autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif.**

- **En cas d'échec à la certification du BC2**

**En cas d'échec à une épreuve de certification de BC1, il faut réaliser un nouvel encadrement en stage pratique afin de se représenter à l'épreuve. Chaque candidat à 4 ans pour certifier l'ensemble des UCC.**

## 2.3 Dates et durée

Cette formation est proposée sur 4 bases des Glénans : Concarneau, Marseillan, Paimpol, Vannes/Ile d'Arz

Pour connaître les dates et durée de chacune de ces formations, vous référer au devis sur notre site internet : <https://www.glenans.asso.fr/formation-continue>

## 2. MODALITES DE CERTIFICATION DES BLOC DE COMPETENCES

### le Niveau 4 FFV

Le Niveau 4 FFV est évalué lors d'un stage de 14 jours, répartis en une semaine sur site et une semaine en embarqué.

La certification est composée de 4 épreuves :

- **Epreuve N°1** : Epreuve de démonstration technique sur parcours à tous les postes (barreur, embraque, piano, N°1)
- **Epreuve N°2** : Epreuve écrite de maîtrise des connaissances théoriques dans les domaines suivants :
  - Météorologie
  - Marée
  - Fonctionnement d'un voilier (aérodynamique, hydrodynamique)
  - Représentation mentale
  - Environnement
- **Epreuve N°3** : Epreuve pratique de maîtrise des compétences de Chef de bord et navigateur lors d'une navigation d'un point A à un point B.
- **Epreuve N°4** : Epreuve pratique de récupération d'un objet flottant

### Bloc de compétences N°1 à 3 du CQP-IV

EPREUVE/UCC	MODALITES	
<b>EPREUVE 1 : BC3</b>	En OF (Bloc N°3) Par un Formateur National ou régional et CQP-IV ou BPJEPS	Parcours sécurité Entretien individuel de 30' 2 études de cas sécurité
<b>EPMSP</b>	En OF (Bloc N°3) Par un Formateur National ou régional et CQP-IV, BPJEPS	Urgence simulée Entretien individuel de 30'
<b>EPREUVE 2 : BC2</b>	En OF (Bloc N°2) Par un Formateur National ou régional et CQP-IV ou BPJEPS	Un écrit portant sur les compétences du BC N°2 Un entretien de 30 minutes dont 10 minutes de présentation par le.la candidat.e et 20 minutes de questionnement par les évaluateur.trices
<b>EPREUVE 3 : BC1</b>	En stage pratique (Bloc N°1) Par un Formateur National ou régional et CQP-IV ou BPJEPS	Sur 3 séquences d'encadrement de pratiquants réels permettant d'évaluer le candidat sur les compétences des UCC2/3/4. Tous les critères moins un doivent être acquis.

### 3. CONTACTS ET REFERENTS

CHARPY	Armance	Responsable Formation Continue	<a href="mailto:formation.continue@glenans.asso.fr">formation.continue@glenans.asso.fr</a>	02.98.97.74.66 06.95.70.11.71
MINEZ	Laurianne	Responsable administrative	<a href="mailto:l.minez@glenans.asso.fr">l.minez@glenans.asso.fr</a>	
THOMAS	Anne	Responsable pédagogique-Base de Paimpol	<a href="mailto:a.thomas@glenans.asso.fr">a.thomas@glenans.asso.fr</a>	06.08.51.38.07
GRIES	Marie-Pierre	Responsable pédagogique-Base de Vannes-Iles d'Arz	<a href="mailto:mp.gries@glenans.asso.fr">mp.gries@glenans.asso.fr</a>	06.86.43.14.05
UGE	Raphaëlle	Responsable pédagogique-Base de Concarneau	<a href="mailto:r.uge@glenans.asso.fr">r.uge@glenans.asso.fr</a>	07.85.92.22.39
PUFFERRA	Aurore	Responsable pédagogique-Base de Marseillan	<a href="mailto:a.pufferra@glenans.asso.fr">a.pufferra@glenans.asso.fr</a>	09.70.26.43.68
FOURNIE	Benoit	Référent handicap	<a href="mailto:b.fournie@glenans.asso.fr">b.fournie@glenans.asso.fr</a>	07.89.65.17.80
MENOT	Yoann	Responsable Formation-Référent mobilité	<a href="mailto:y.menot@glenans.asso.fr">y.menot@glenans.asso.fr</a>	

### 4. FINANCEMENTS ET INSCRIPTION

#### Modalités de financements possibles :

- CPF
- Financement personnel
- Projet de Transition Professionnelle/Transition pro : <https://www.transitionspro.fr/>
- Pôle Emploi (à voir avec son conseiller Pole Emploi)
- Région Bretagne (Qualif-emploi individuel)
- Région Grand-Est
- AFDAS
- ANFH

**Modalités d'inscription :**

Les modalités de sélection pour les formations sont les suivantes :

**Formations de N1 :**

- 1 - Information collective en visio-conférence (cf onglet modalités d'inscription [formation-continue](#))
- 2 - Entretien : un entretien de sélection d'environ 30 minutes aura lieu en visio-conférence à la suite de l'information collective.

**Formations de N3 :**

- 1 - Tests de positionnement techniques et théoriques (cf modalités d'inscription [formation-continue](#) )
- 2 - Entretien de motivation

Fiche d'inscription CQP-IV à fournir pour l'entretien et les tests de positionnement [Dossier inscription CQP Complet](#)